

Compte-rendu du Conseil de quartier du Guichet Le mercredi 13 février 2013

Secrétaire de séance : Delphine Chaboud
Début de séance à 20h33 avec 27 participants.

Présents : M. Missenard, référent du conseil de quartier du Guichet, M. Delamoye, adjointe au maire chargée de la petite enfance, des affaires scolaires et périscolaires, Mme Digard, 1^{ère} adjointe au maire chargée de la démocratie participative et du développement durable, M. Danel, responsable de l'aménagement durable et Mme Chaboud, chargée de mission démocratie locale.

M. Missenard annonce l'ordre du jour :

1. Réforme des rythmes scolaires : point d'information
2. Notre quartier se renouvelle
3. Réflexion sur la futur place, rue C. De Gaulle
4. Des nouveautés pour le service public à Orsay
5. Informations municipales
6. Parole libre
7. Agenda

1) REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES : Point d'information

Présentation par M. Missenard et Mme Delamoye.

1. LE PROJET DE LOI

- **Refonder la formation des enseignants:**
 - création des écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE), rattachées aux universités.
- **Refonder le contenu des enseignements**
 - Créer un conseil supérieur des programmes
 - Repenser le socle commun des connaissances instauré en 2005
 - Assurer un enseignement moral et civique (intégrer sans la formation des enseignants)
 - Mettre en place un parcours d'éducation artistique et culturelle
 - Instaurer une langue vivante au CP
 - Relancer la politique des cycles (maternelle=1cycle, CM2 et 6ème=même cycle)
- **Repenser le collège unique (maîtrise du socle commun de compétences)**
- **Valoriser l'enseignement professionnel**
- **Développer le numérique a l'école :**



- Création d'un « service de l'enseignement numérique ». Il organisera « une offre de production pédagogique numérique à finalités éducatives, culturelles ou scientifiques ».
- **Donner la priorité à l'école primaire**
 - Redéfinir les missions de l'école maternelle
 - Augmenter l'accueil des enfants de moins de trois ans à l'école maternelle
- **Réformer les rythmes scolaires**
 - 9 demi-journées d'enseignement soit 24 heures hebdomadaires
 - ✓ 4 journées de 5h30 maximum par jour
 - ✓ 1 demi-journée de 3h30 maximum, le mercredi
 - Une pause méridienne de 1h30 minimum
 - 1 heure par semaine d'activités pédagogiques complémentaires assurée par les enseignants
 - Ce qu'il n'est pas possible de modifier
 - ✓ Le calendrier national des congés
 - ✓ Le nombre d'heures d'enseignement
 - ✓ Le nombre de demi-journées de classe.
 - Les dérogations possibles
 - ✓ Classe le samedi matin à la place du mercredi matin
 - ✓ Une journée supérieure à 5h30
 - ✓ Une demi-journée excédant 3h30

↪ **Mme Delamoye** : Les dérogations sont possibles que si, il existe un « projet éducatif territorial » global.

2. ETAT DES LIEUX

- 144 : nombre de jours de classes par an d'un écolier français. (Moyenne OCDE : 186 jours)
- 6 : nombre d'heures de classe par jour dans le premier degré (c'est le plus élevé des pays de l'UE)
- 864 heures/an : la moyenne se trouve entre 774 h/an et 821 h/an selon l'âge des écoliers

3. A ORSAY

- Des éléments de réflexions
 - ✓ Si classe le mercredi matin :
 - Restauration ?
 - CESFO ?
 - ✓ Sortie de l'école à 15h45 ?
 - ✓ Allongement de la pause méridienne ?
- Un guide a été mis à disposition par le ministère :
 - ✓ Taper :« guide pratique rythmes scolaires » dans un moteur de recherche
- Une concertation dans la commune pour préparer une mise en œuvre en septembre 2014 a été lancée auprès des enseignants, parents d'élève et des associations.



Question : A quel moment pensez-vous rencontrer les parents d'élèves et les enseignants ?

Réponse : Nous sommes dans une phase d'information. Nous rencontrons dans un premier temps les directeurs des écoles ce mois-ci et attendons tous les paramètres pour ensuite travailler sur le « projet éducatif territorial ».

Dans un deuxième temps, nous ferons une concertation auprès des associations et parents d'élèves.

Nous n'avons pas encore arrêté de calendrier.

Question : Pendant le temps périscolaire (45 min), les associations peuvent-elles intervenir ?

Réponse : Oui, Cela peut-être envisageable en passant des conventions avec des intervenants.

Question : La semaine de 4 jours est un rythme scolaire très ancien, pourquoi tout changé ?

Réponse : Nous ne sommes passées à la semaine de 4 jours que depuis 2008.

2) NOTRE QUARTIER SE RENOUVELLE

Présentation par M. Missenard.

1. GYMNASSE DU GUICHET

Il va être installé au niveau du gymnase actuel.

➤ Nouveautés :

- Implantation sur l'emplacement du gymnase actuel
 - ✓ Pour permettre un projet un peu plus grand
 - ✓ Pour accueillir aussi le Basket-ball

➤ Equipement :

- ✓ Mur d'escalade
- ✓ Rangements Hall Accueil
- ✓ Circulation des usagers Circulation matériel
- ✓ Local Technique
- ✓ Rangements
- ✓ Vestiaires
- ✓ Salle de Réunions
- ✓ WC

➤ C'est la 3^{ème} opération du contrat régional 2011 – 2015

2. LA VOIRIE

➤ Rue Bossuet :

- Assainissement
- Réfection de la chaussée
- Remise en place d'un marquage des places de stationnement sur le trottoir et sur la chaussée.



Question : Pourquoi ne pas mettre les véhicules totalement sur la chaussée ? Pourquoi ne pas réduire un trottoir pour élargir la chaussée ?

Réponse : Nous avons le même problème que la rue Buffon et la rue de Lozère, où la largeur de la rue est étroite. Nous ne pouvons pas faire stationner les voitures sur la chaussée.

➤ **Rue de Verdun :**

- mise en place de chicanes à l'essai pour ralentir la circulation et dissuader les poids-lourd et autocars
- En lien avec l'association Asorma

Question : Dans votre réflexion sur la rue de Verdun, vous n'évoquez pas la rue de Chevreuse qui est dans la même continuité ?

Réponse : L'idée est bien de traiter l'ensemble de la section de Chevreuse / Verdun.

Question : Allez-vous mettre un radar pédagogique ?

Réponse : Oui nous allons installer un compteur rue de Chevreuse dans un premier temps puis Verdun.

Infos à ce jour : Le compteur a été installé pendant 2 semaines, fin mars.

Question : La partie de la rue de Chevreuse qui traverse la faculté est-elle à la commune ou à la fac ? Qui doit l'entretenir ?

Réponse : c'est une voie rurale.

➤ **Carrefour rue Florian / rue Racine**

Question : En ce moment, il y a moins de bus qui s'arrêtent au niveau du lycée, Pourquoi ?

Réponse : Je ne suis pas au courant. Le flux des bus doit normalement continuer.

Question : Pouvez-vous réduire l'arrêt de bus qui pose problème quand on vient de la rue Florian ?

Réponse : Nous ne pouvons pas réduire l'arrêt de bus car il est aux normes PMR.

Question : Dans le rond-point rue Florian à qui est la priorité?

Réponse : Comme c'est indiqué dans le code de la route ! Priorité à celui qui est engagé en premier dans le rond-point.

Question : est-il possible de mettre un miroir rue Florian pour voir les véhicules arrivés rue Christine ?

Réponse : Oui nous allons voir avec les services techniques.

➤ **Rue Aristide Briand (extrémité)**

Une proposition des services techniques a été proposée aux riverains. Celle – ci consistait à faire des chicanes en jouant sur le stationnement.

Une réunion publique est proposée le jeudi 28 février à 20h en Mairie pour présenter et discuter du projet.

Info à ce jour : Lors de la réunion les riverains ont souhaité amendé le projet et ont fait part de propositions qui sont en cours d'évaluation.

Une nouvelle rencontre va avoir lieu avec les riverains.



3. GARE DU GUICHET : TRAVAUX D'ETE

La RATP va lancer des travaux sur le quai en direction de Saint Rémy-lès-Chevreuse.

- **Ces travaux auront pour nature :**
 - La réparation et le remplacement des structures porteuses
 - La démolition et la reconstruction de la dalle de quai sur 50 m
 - La remise aux normes des nez de quai

- **Ils se dérouleront de la façon suivante :**
 - Installation de chantier de fin juin à fin septembre 2013
 - Travaux de mi-juillet à fin août 2013

- La circulation des RER sera pendant 5 semaines, sur une voie unique par le quai en direction de Paris.

Question : Pour aller à Saint-Rémy ou à Paris il n'y aura plus qu'un quai ?

Réponse : oui, celui habituellement en direction de Paris.

Question : Pourquoi n'effectuez-vous pas des modifications sur la sonorisation en même temps que les travaux sur le quai ? Sachez que les nuisances sonores ont recommencées !

Réponse : On en parle régulièrement à la RATP. Le dispositif actuel est ancien et inadapté à l'usage qui en est fait actuellement. Monsieur le Maire a déjà fait part à plusieurs reprises à la RATP pour en demander la rénovation.

Remarque : La gare de Lozère ne passe aucun message pour information.

4. GARE « ORSAY VILLE »

Présentation par M. Danel.

Des travaux de rénovation de la gare RER « Orsay ville » ont lieu depuis le tout début mars. Plus tard on reviendra vers vous pour les travaux de la gare routière.

- ❖ **Les travaux vont consister en :**
 - Mise en accessibilité : ascenseurs, portes...
 - Réhabilitation des quais
 - Rénovation du passage souterrain et du bâtiment voyageur
 - Ravalement du bâtiment principal de la gare.

C'est une des dernières gares à ne pas être accessible aux personnes à mobilité réduite.

- ❖ **Ils se dérouleront la façon suivante :**
 - Installation de la base de vie : du 28 février au 13 mars sur 13 places du parc de stationnement proche de City parc.
 - Fermeture de l'accès dans le souterrain de la sortie rue de l'Yvette : du 13 mars au 9 juillet
 - Fermeture de l'accès dans le souterrain de la sortie boulevard Dubreuil : du 10 juillet au 10 décembre.

Les voyageurs seront invités à faire le tour en passant par le tunnel au niveau du petit rond point Boulevard Dubreuil.

Afin de faciliter le passage des usagers, le trottoir le long des voies de RER a été élargi depuis le 12 février. Coût des travaux 40 K€ dont 50% pris en charge par la RATP.

Mise en place d'un d'arrêt provisoire pour le bus au niveau du Boulevard Dubreuil à partir du 13 mars 2013. NOTA : L'arrêt provisoire sera mis en place lors de la fermeture de l'accès



côté boulevard Dubreuil (10 juillet)

- Retrait de la base de vie : 17 juin 2014

Les travaux sont financés par le STIF à hauteur de 96,15 %, l'autre partie vient de la RATP.

Question : Le bâtiment de la gare va-t-il être gardé ? Il n'y aura plus de point presse ?

Réponse : Le bâtiment de la gare est gardé et réhabilité. Quant au point presse pour l'instant la RATP n'envisage pas d'en remettre un.

5. UN PLAN ANTI-TAGS POUR LA VILLE

La municipalité a lancé un appel d'offre qui est en cours de notification, concernant le nettoyage des tags dans la ville.

L'entreprise retenue commence le nettoyage des tags des bâtiments publics, en avril 2013. La municipalité va accompagner cette action avec le projet de création de fresques murales par des professionnels pour embellir et réhabiliter des lieux : « art en ville »

Question : Dans d'autres villes des lieux sont balisés pour une fresque sur un mur d'expression et ici ?

Réponse : Il existe un mur d'expression au niveau du marché dans le centre-ville. Mais on pourrait réfléchir pour développer d'autres murs d'expression dans la ville.

Question : Quand comptez-vous intervenir en ce qui concerne le privé ?

Réponse : A la fin de l'année 2013, des conventions pourront être pris avec les riverains avant chaque nettoyage par la société.

3. REFLEXION SUR LA FUTURE PLACE, RUE C. DE GAULLE

Nous allons mettre en place d'une commission consultative pour faire des propositions concernant l'aménagement possible de la future place rue Ch. De Gaulle.

Remarque : Faites attention à la vitesse des véhicules et à maintenir les commerces.

Question / Remarque : Les places de stationnement dans l'impasse Charles De Gaulle sont-elles payants ? Aucune info dans cette partie n'est indiquée.

Des barrières ont été mises et ne permettent pas aux piétons de passer sur le trottoir. Ils doivent descendre sur la chaussée.

Impossible au PMR de passer à cause de ces barrières et du lampadaire.

4. DES NOUVEAUTES POUR LE SERVICE PUBLIC A ORSAY

➤ Service proximité

- Créé depuis décembre 2012
- Recueillir et réceptionner des demandes des riverains.
- Trouver des solutions, donner des réponses
- Accueil au CTM → Mme Hernandez au 01 69 18 73 11

➤ Démarche de labellisation « Qualiville, engagement de services » à la Mairie d'Orsay :

- Une certification AFNOR :
 - ✓ Garantir la qualité de l'accueil du public en fonction de normes et critères établis.
 - ✓ C'est un engagement à long terme.



- Une large enquête de satisfaction sera lancée auprès de tous les Orcéens.
- Elle s'accompagnera de la visite d'un certificateur Qualiville
- Actuellement un état des lieux des procédures est mis en place.
- **Enquête de fréquentation** (Magazine février 2013, p 9) à la piscine pour connaître les habitudes de fréquentations et recenser les souhaits en matière d'amplitude horaires.

5. INFORMATIONS MUNICIPALES

1. JUMELAGE : 40ÈME ANNIVERSAIRE

Pour le 40^{ème} anniversaire du jumelage avec Kempen (ville Allemande), la ville accueillera une délégation Allemande, Portugaise, Nigérienne et Irlandaise.

- **Date :**
 - Samedi 1^{er} juin
 - ✓ Des moments festifs dans l'après-midi jusqu'en soirée dans le parc Eastcambridge
 - Dimanche 2 juin
 - **Appel à volontaires pour accueillir les familles allemandes :**
 - Du vendredi 31 mai au dimanche 2 juin
 - Contact : Mathilde Gourraud à relationsinternationales@mairie-orsay.fr
 - **Consultation jusqu'au 31 mars :**
 - Donner un nouveau nom au parc « Eastcambridge »
- Contact : Mathilde Gourraud à relationsinternationales@mairie-orsay.fr

2. LE PLAN D'HIVERNAGE

- **Achat d'un logiciel météo**
- **Chiffres des 17 et 21 janvier 2013**
 - Personnel : 15 agents mobilisés jour et nuit
 - Heures : 414 heures de travail
 - Sel : 50 tonnes
 - 2 véhicules chasse-neige en action

3. DISTRIBUTION DE COMPOST

Distribution (gratuite) de compost via le SIOM

- **Date :**
 - ✓ vendredi 22 mars de 14 h à 18 h;
 - ✓ samedi 23 mars de 9 h à 12 h;
 - ✓ lundi 25 mars de 9 h à 12 h.
- **Lieu :** Centre Technique Municipal
- Apportez un ou plusieurs contenants (sacs à gravats, remorque etc.).
- Munissez-vous d'un justificatif de domicile

Les sacs pour la collecte des déchets verts ne sont pas autorisés !



